

**ENVIRONNEMENT**

Réduisons nos déchets

**MOBILITE - ROUTES**

Maintenir un réseau  
de qualité

**SOCIAL**

Espace Georges Pompidou

**DOSSIER**

Le gouvernement abandonne  
les territoires ruraux

# cantal

# AVENIR

cantal.fr

MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL



## Les départements ruraux dans la **tourmente**

Vous ne souhaitez plus recevoir  
les publicités non adressées  
dans votre boîte aux lettres ?



Conseil Général du Cantal  
Service cadre de vie, aménagement  
23, avenue Gambetta - 15015 Aurillac cedex - 04 71 46 22 75  
cantal.fr

cantal  
AUVERGNE

# permis de conduire

vosre  
Conseil Général  
vous accompagne  
**encore +**

**NOUVEAU**  
Pour chaque jeune cantalien,  
une aide de 100 à 300 €  
pour aider à financer  
votre permis B

**PASS  
cAntal**  
vosre Conseil Général accompagne  
de 11 à 25 ans

**LE PASSCANTAL  
S'ÉLARGIT** : il reste  
un chèque pour vous  
aider à financer vos  
activités culturelles,  
sportives et de loisirs.  
Mais il va maintenant  
plus loin et s'étend  
de nouvelles aides qui  
vous accompagnent  
dans votre vie  
de tous les jours,  
de 11 à 25 ans.



cantal  
cantal.fr

## OUVERTURE DE L'ESPACE GEORGES POMPIDOU PÔLE DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

- **Un lieu unique** pour l'ensemble des services dédiés à l'aide à la personne
- **Des locaux fonctionnels** pour offrir une réponse progressive et adaptée aux attentes des bénéficiaires

Espace Georges Pompidou



Espace  
Georges Po  
PÔLE DE LA SOLIDARITÉ

PÔLE DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

**ESPACE GEORGES POMPIDOU :**

- Pôle de la Solidarité Départementale
- MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

3, rue Alexandre Pinard - 1, rue Des Carnes - 15015 AURILLAC

04 71 46 20 20 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 les vendredis et veilles de fête)



Gérard Roche - Haute-Loire, Jean-Claude Luche - Aveyron, Vincent Descœur - Cantal, Jean-Paul Pourquier - Lozère, des Présidents de Conseils Généraux unanimes et mobilisés.

## Pourquoi je me bats pour le Cantal.

Nous sommes confrontés depuis quelques mois à une accumulation de mauvaises nouvelles qui se traduisent par une diminution conséquente des ressources des départements ruraux qui sont pourtant les seuls aujourd'hui à assurer les solidarités sociale et territoriale.

Des ressources en moins pour le département du Cantal, ce seront demain des prestations revues à la baisse, des investissements en moins, des emplois menacés, des collectivités, des associations et des entreprises moins soutenues.

Les signaux envoyés par le Gouvernement Ayraut et sa majorité sont négatifs pour le Cantal et la ruralité, quand ils sont positifs pour les métropoles et les urbains.

Moins de crédits, moins de représentativité des territoires, moins de proximité, moins de services : voilà ce que ce gouvernement et ceux qui le soutiennent nous proposent.

Il manquera à notre département entre 4 et 6 millions d'euros en 2013 et plus de 10 millions d'ici 2015 ! Nous ne demandons pas plus de moyens, dans une période difficile pour notre Pays, nous demandons simplement le respect des engagements et une politique d'aménagement du territoire aujourd'hui menacée.

Comment le gouvernement a-t-il pu remettre en cause aussi brutalement le principe de péréquation et de solidarité entre les départements riches et les départements qui le sont moins ? Où est donc la justice dont on nous parle tant ?

Le Conseil Général porte des projets d'investissement pour l'ouverture du territoire, pour les jeunes, pour l'emploi.

Voilà pourquoi je me bats et je vais continuer à me battre pour le Cantal, pour son avenir qui ne saurait être compromis par des décisions injustes.

J'ai de l'ambition pour le Cantal.

J'ai toujours eu la conviction qu'il possède la richesse humaine et le capital d'un territoire d'exception.

Il mérite que nous nous mobilisions largement pour construire son avenir.

**Vincent Descœur**  
Président du Conseil Général

## sommaire

Edito .....	3	Sport -loisirs .....	18 et 19
Environnement : réduisons nos déchets .....	4	Vu et entendu dans les médias .....	20 et 21
Mobilité – routes : maintenir un réseau de qualité .....	5	Population .....	22
Social : Espace Georges Pompidou .....	6 et 7	Tourisme - accueil .....	23
Accompagner les territoires : contrats de ville .....	8 et 9	Musique et danse .....	24
<b>Dossier</b> : Le Gouvernement abandonne les territoires ruraux .....	10 à 16	Brèves .....	25
Éducation : Le collège de Mauriac fait peau neuve .....	17	Expression des groupes politiques .....	26
		Agenda .....	27

**Retrouvez le département sur [cantal.fr](http://cantal.fr)**

Magazine d'informations du Conseil Général du Cantal - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42 - [cantal.fr](http://cantal.fr)

Directeur de la publication : François Xavier Montil - Tirage : 73 150 exemplaires - Imprimé par Caractère sur papier 100 % PEFC

Crédit Photos : Jean-Michel Peyral, Thierry Marsilhac, Association des Départements de France, [cantal.com](http://cantal.com), Insee, Cantal Destination, Cantal Musique et Danse, Dom, Alex Desjobert, Philippe Glaize, La compagnie Entre eux deux rives, APE école de Granges, OT Chataigneraie, Association Valrhue, La Cantalienne, Centre équestre du Pays de Maurs, Vélo club de Maurs, Ecuries du Haut Cantal, Entente de football Ytrac Espinat Sansac, Cyclos Réunis de Madic.

# Réduisons nos déchets !

Face aux enjeux de l'impact environnemental, des coûts de collecte et de traitement de plus en plus lourds, il est nécessaire d'agir pour limiter nos déchets.



**Notre production de déchets a doublé en 40 ans !**

Par cantalien  
**480 Kg**  
de déchets/an\*

\*données 2011 Conseil Général du Cantal

Ordures ménagères et collecte sélective  
**330 Kg/an**  
= +  
En déchetterie  
**150 Kg/an**

## LE CONSEIL GÉNÉRAL AGIT !

Depuis début 2010, le Conseil Général met en œuvre avec ses partenaires, un plan départemental de prévention des déchets. Il vise à développer des actions de réduction des déchets sur le département, notamment en soutenant la mise en place de programmes locaux.

### • Charte pour la prévention et la gestion éco-responsable des déchets des administrations et services des collectivités

- L'objectif est de **réduire** et d'**améliorer** la **gestion des déchets** produits par les services administratifs et techniques
- 15 administrations et collectivités sont signataires

### • Compostage dans les collèges

- **12 collèges engagés** dans l'opération
- **2,5 tonnes** de déchets évités sur l'année scolaire 2011-2012

“ On estime à 40 % la part des ordures ménagères qui pourrait faire l'objet de prévention ”

### • Projet pédagogique “Moins de déchets pour mon école”

- Projet proposé en **partenariat** avec la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute-Auvergne et le Syndicat des Cramades
- **15 classes participantes** en 2011-2012 et 13 classes en 2012-2013
- Objectif : **sensibiliser** les élèves à la réduction des déchets et mise en place d'actions concrètes dans l'école.

## DES PROGRAMMES D'ACTION À L'ÉCHELLE LOCALE !

Deux collectivités du département se sont engagées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME :

- Le Syndicat des Cramades
- Le Syndicat mixte Ouest Cantal Environnement

Le principal objectif de ces programmes est de **réduire de 7 %** les ordures ménagères et assimilées **en 5 ans**.



## PLUS D'INFOS

[www.cantal.fr/dechets](http://www.cantal.fr/dechets)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)



## STOP PUB !!

Si vous ne souhaitez plus recevoir les publicités non adressées (hormis les lettres d'information des collectivités) dans votre boîte aux lettres, vous pouvez faire le choix d'apposer l'autocollant Stop Pub\* édité par le Conseil Général et ainsi contribuer à limiter ce gaspillage.

\* Vous trouverez l'autocollant dans ce magazine et sur simple demande auprès de votre Communauté de Communes et à l'accueil de l'Hôtel du Département à Aurillac.

## RÉDUCTION ET GESTION DES DÉCHETS, UN ENGAGEMENT, DES RÉSULTATS.

Le Conseil Général du Cantal a déjà permis à ce jour la collecte de 60 T de déchets.

L'impression de 6000 documents a été évitée depuis la mise en place en Octobre 2010 de la **dématérialisation** des courriers puis des pièces comptables depuis janvier 2013, permettant ainsi la **réduction à la source de la consommation de papiers administratifs**.

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT

# Maintenir un réseau de qualité

Grâce à des investissements soutenus, le Cantal dispose aujourd'hui d'un réseau routier de proximité dont la qualité est soulignée par les visiteurs. Le fruit d'un effort poursuivi sans relâche.

**A**ménager les itinéraires nécessaires à l'attractivité territoriale et assurer les réparations indispensables à l'entretien de notre patrimoine routier, c'est le but des **13,3 M€** d'investissements qui seront **consacrés aux routes départementales** cette année.

Ces investissements correspondent à une réalité très diversifiée, car le

réseau est lui-même varié. Les travaux répondent à des exigences claires : **réseau structurant, réseau d'intérêt départemental et touristique, réseau d'intérêt local**, etc.

A cela s'ajoutent notamment des programmes de **réparation, d'aménagement, d'acquisition de matériel** pour maintenir une qualité d'infrastructure routière pour tous.



Chantier RD 617 Course du Mouton/Moynac

## PRINCIPALES OPERATIONS DU PROGRAMME 2013

### RÉSEAU STRUCTURANT

RD 120 aménagement entre Prentegarde et Montvert, signature du contrat de Partenariat Public Privé prévue en juillet 2013

3,1 M€

### RÉSEAU D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL ET TOURISTIQUE

- RD 617 fin des travaux entre Cabrières et Moynac pour l'accès à Roannes-St-Mary (1,1 M €)
- RD 679 entre Marcenat et Allanche, sur la section entre la RD 21 et Romaniargues
- RD 678 entre Trizac et Moussages, section à la sortie de Moussages
- RD 678 entre Moussages et Le Vigean, traversée sur Neyrecombes et arrivée sur Pons
- RD 17 giratoire à la sortie d'Aurillac pour le retournement des bus au Lycée Raymond Cortat (selon accord de l'ABF)
- RD 19/151 entre Maurs et Leynhac, depuis le carrefour de la RD 19 en direction de Leynhac
- RD 36 accès à Menet depuis Riom-ès-Montagnes
- RD 19, Lanobre, côté d'Entraigues

1M€

### RÉSEAU D'INTÉRÊT LOCAL

Opérations annuelles de sécurité réparties dans tous les cantons. Programme élaboré en concertation avec chaque conseiller général sur son canton

2,22 M€

### REVÊTEMENT DES CHAUSSÉES

Sur le réseau structurant

2,5 M€

### RÉPARATIONS DE CHAUSSÉES

Opérations annuelles nécessaires pour maintenir en état le patrimoine

600 000 €

### AMÉNAGEMENT DE TRAVERSE

Le Conseil Général paye la partie chaussée une fois les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale

1,13M€

### RÉPARATIONS D'OUVRAGES D'ART

Programme annuel pour maintenir en état notre patrimoine (ponts et murs de soutènement)

1M€

### ACQUISITION DE GROS MATÉRIEL

(camion, tracteur épaveuse...) pour l'entretien et les travaux en régie

ESPACE GEORGES POMPIDOU - PÔLE DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

# Un accueil modernisé et fonctionnel

Les 170 agents du Département chargés des prestations sociales accueillent le public depuis le 15 mars dans un nouveau bâtiment : l'Espace Georges Pompidou. Ce nouvel équipement regroupe au centre-ville d'Aurillac l'ensemble des services sociaux du Conseil Général et permet de faciliter les démarches des bénéficiaires. Il propose une organisation des services intégrant les nouvelles missions et offre un accueil du public innovant.

## UN LIEU UNIQUE POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DÉDIÉS À L'AIDE AUX PERSONNES

Après une année de chantier, les entreprises ont livré courant février **4 800 m<sup>2</sup> de bureaux rénovés et pleinement opérationnels** pour l'exercice des missions sociales du Département. Acquis en 2009, l'ancien siège du Crédit Agricole bénéficie d'un emplacement

idéal au **centre-ville d'Aurillac**, à proximité de l'Hôtel du Département, pour devenir le **siège du Pôle de la Solidarité Départementale**. Les architectes Daniel MAROT et Laurent HOSTIER de l'agence "Atelier Site et Paysage" ont proposé une **réponse moderne et adaptée** qui a la particularité de regrouper tous les moyens dédiés à l'accueil du public en rez-de-chaussée.



## ils ont dit



Daniel BOUZAT  
Directeur Adjoint de la Solidarité Départementale

“ L'idée d'un véritable parcours d'accueil prenant en compte les spécificités de chacun des publics va se concrétiser dans ce nouveau bâtiment qui rassemble tous les services, jusqu'ici éclatés sur 4 sites différents.

Il s'agit d'intégrer certaines demandes comme l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, ou bien encore de retrouver des lieux très particuliers comme le Centre de PMI ou Triade. La question était également d'optimiser les conditions de travail proposées aux agents de la Collectivité.

En résumé, au travers du projet architectural et d'organisation, c'est une volonté de faciliter la rencontre entre les professionnels et le public, le tout dans une ambiance agréable ”

## 1000 M<sup>2</sup> POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC À AURILLAC

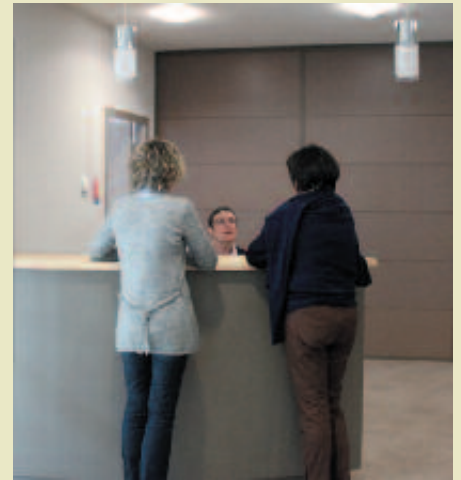
L'accent a été mis sur la **réponse progressive et adaptée aux attentes des bénéficiaires** avec différents niveaux d'accueil :

- un **accueil d'orientation** pour guider la personne en fonction de sa demande,
- un **accueil spécialisé** par direction pour fournir les premiers renseignements,
- un **accueil personnalisé** par l'agent qui suit le dossier de l'utilisateur.

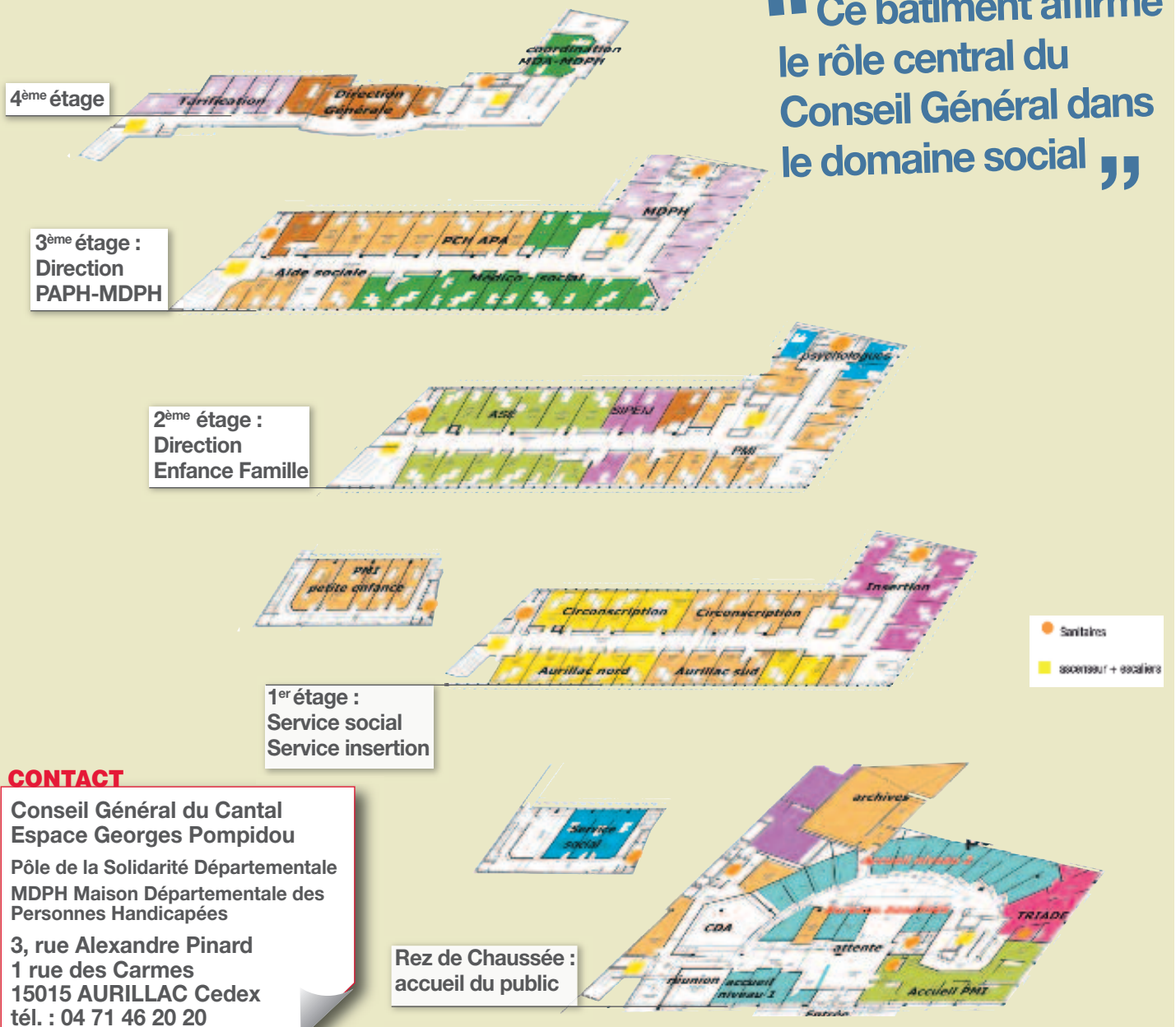
L'ensemble de cette chaîne compte plus de 20 bureaux qui composent l'essentiel du rez-de-chaussée. Y sont également implantés le Centre de

Protection Maternelle et Infantile (PMI) et l'espace TRIADE (lieu de médiation permettant la mise en relation des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance avec leurs parents, pendant une durée déterminée dans un espace adapté). Chaque Direction est positionnée sur un étage, pour un regroupement fonctionnel des services en fonction des publics accueillis.

Avec un coût à la charge du Conseil Général de 5,2 M€, le Département se donne les moyens de proposer une politique d'action sociale individualisée, toujours plus proche des Cantaliens.



Accueil du nouvel espace Georges Pompidou



**CONTACT**  
 Conseil Général du Cantal  
 Espace Georges Pompidou  
 Pôle de la Solidarité Départementale  
 MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées  
 3, rue Alexandre Pinard  
 1 rue des Carmes  
 15015 AURILLAC Cedex  
 tél. : 04 71 46 20 20

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN LES VILLES :  
AURILLAC, SAINT-FOUR, MAURIAC ET ARPAJON-SUR-CÈRE

## Le Conseil Général s'engage avec les communes

Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Mauriac et Saint-Flour viennent de renouveler leur contrat de ville avec le Département qui soutient les priorités de développement de tous les territoires, urbains comme ruraux, au titre du FEC.

“ Plus de 2,1 M€ seront alloués aux quatre communes urbaines (Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Mauriac, Saint-Flour), soit une hausse de + 26,4 % pour 2012-2014 ”

### • AURILLAC



inauguration du gymnase de Canteloube

Pour Aurillac, le contrat retient six opérations pour 691 000 € :

- Eco-quartier du Vialenc,
- opération de restauration immobilière St Géraud,
- gymnase de Canteloube,
- école de Belbex,
- parc Helitas,
- travaux de continuité piétonne et cyclable autour de la Jordanne,

ainsi que des projets eau et assainissement pour 209 000 €, soit un total de **900 000 €** (700 000 € dans le précédent contrat).

En complément, le Conseil Général apportera son soutien à la construction du nouveau cinéma.



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'éco-quartier du Vialenc

### • MAURIAC

Pour la ville de Mauriac, le contrat englobe cinq opérations pour un montant d'aides de **375 000 €** :

- l'aménagement du boulevard Pasteur et la desserte de la zone d'activités économiques,
- l'extension du cimetière,
- la première tranche de la rénovation du gymnase municipal,

- la restructuration de la STEP du Labiou,
- la rénovation du réseau d'alimentation en eau potable avenue de la gare et avenue Charles Périé.

Là encore, l'aide est supérieure à celle précédemment attribuée (300 000 €).



Contrat de Ville de Mauriac



### • ARPAJON-SUR-CÈRE

Le contrat de ville d'Arpajon-sur-Cère s'articule autour du projet de construction d'un **nouveau centre social**.

Le Département apportera un financement de 325 000 € sur 3 ans. A cela s'ajouteront 80 000 € pour les projets eau et assainissement. Soit **405 000 €** (325 000 € avaient été attribués dans le cadre du contrat 2009-2011).



Contrat de Ville d'Arpajon sur Cère

### • SAINT-FLOUR

**Quatre opérations** ont été retenues pour la ville de **Saint-Flour** :

- la rénovation du gymnase de Labesserette,
- la deuxième tranche de l'aménagement d'un centre social,

- la réhabilitation de la canalisation principale,
- l'équipement définitif des forages.

Soit **450 000 €** d'aides (360 000 € précédemment).



Contrat de Ville de Saint-Flour

### • CÔTÉ CAMPAGNE

Le Conseil Général n'est pas en reste. L'exemple du **nouveau groupe scolaire "Lafayette"** à Ydes, inauguré fin 2012, en apporte une belle illustration.

#### DU NEUF ET DU NUMÉRIQUE

Les anciens locaux (groupe scolaire et garderie périscolaire) installés dans des constructions anciennes en préfabriqués n'étaient plus conformes à la réglementation. La mairie a donc décidé de procéder à la construction d'un nouveau groupe scolaire afin que les enfants

d'Ydes et des communes environnantes, et l'équipe pédagogique, bénéficient de **conditions optimales de sécurité et de travail**.

Très impliqué dans le soutien au **plan de modernisation des écoles**, le **Conseil Général** a accordé une subvention de **200 000 €** pour la construction de ce nouveau groupe scolaire, ainsi qu'une autre de **14 000 €** pour l'**équipement numérique** des écoles.

Le nouvel établissement a ouvert ses portes au printemps 2012. Il accueille 165 élèves au sein de ses neuf classes (4 classes de maternelle et 5 classes élémentaire).

**“ Fond d'équipement des Communes rurales : 3,29 M€/an ”**



Le tableau interactif au nouveau groupe scolaire d'Ydes.

DES DÉCISIONS INJUSTES

# Le Gouvernement abandonne les territoires ruraux

L'abandon des territoires ruraux au profit de l'urbain, voilà la tendance qui se dessine pour la France de demain. Avec ses nouvelles modalités de financement et son nouveau projet de réforme des collectivités, le gouvernement Ayrault fait le choix de creuser les écarts entre les Départements urbains et les Départements ruraux.

La principale mesure qui pénalise gravement notre département est la remise en cause du système de péréquation des dotations de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : c'est-à-dire du principe de redistribution entre les départements les plus riches et ceux qui le sont moins.

## « COUP D'ARRÊT POUR LE CANTAL »

La Ministre de la décentralisation Marilyse Lebranchu a estimé plus juste la mise en place d'un système qui privilégie le nombre d'habitants : méthode injuste et aveugle adoptée par l'Assemblée Nationale qui a sanctionné le Cantal le 19 décembre 2012. Concrètement, les Départements très peuplés seront mieux servis que les Départements ruraux.

Résultats : les Départements urbains à l'image de la **Seine-Saint-Denis**, du **Nord** ou encore des **Bouches-du-Rhône** sont les grands gagnants. Les départements ruraux peu peuplés comme le **Cantal**, la **Creuse** ou encore la **Lozère** sont les grands perdants.

La première section du **Fonds de soutien**, créée pour accompagner les départements confrontés à la hausse de dépenses à caractère social, sera répartie selon des critères similaires prenant en considération le nombre d'habitants et donc une fois encore pénalisant le Cantal.



## LE CANTAL POURRAIT PERDRE ENTRE 4 ET 6 MILLIONS D'EUROS DÈS 2013 !

Selon les simulations réalisées par l'ADF (Assemblée des Départements de France), entre 2011 et 2013, le **Cantal perdra** un peu plus d'1,5 million d'euros au titre de la péréquation et au moins 2,5 millions d'euros au titre du Fonds de soutien soit à **minima 4 millions d'euros**. A l'inverse, la **Seine-Saint-Denis réalisera un gain** de près de **13 millions d'euros** supplémentaires !

Autre point préoccupant pour les revenus des Départements : la répartition de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) établie sur des critères de potentiel financier et fiscal qui ne produira que 400 000 euros pour le Cantal.

Enfin, la deuxième section du Fonds de soutien qui devait initialement constituer

une ressource supplémentaire, pour les départements ruraux, risque fort de n'être qu'une variable d'ajustement destinée à compenser partiellement les pertes constatées. Si tel devait être le cas, cela pourrait se traduire pour le Cantal par une perte supplémentaire de 2 millions d'euros. Soit au total une perte envisagée de 6 millions d'euros dès 2013.

**“On ne demande pas d'argent supplémentaire mais simplement qu'on ne nous coupe pas les ailes et qu'on puisse continuer à assurer les services et conduire les investissements dont les Cantaliens ont besoin. C'est une question de justice et de bon sens”**, souligne Vincent Descoeur, Président du Conseil Général du Cantal.

## LA PROXIMITÉ MENACÉE PAR LE MODE D'ÉLECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Le nouveau mode d'élection, imaginé par le Ministre de l'intérieur pour élire les "conseillers départementaux" qui remplaceront les actuels conseillers généraux à partir de 2015, paraît **peu adapté aux départements ruraux**.

Un binôme homme-femme élu sur un même canton serait ainsi créé. Il y aurait donc une sorte d'élus "bicéphales"

sur des cantons redécoupés, moins nombreux, et plus vastes !

### UNE VÉRITABLE USINE À GAZ

**Les Sénateurs qui se sont inquiétés** de la diminution du nombre de cantons et de la difficulté qu'auront deux élus à remplir une seule et même fonction, **ont rejeté le texte** en première lecture. On peut d'ailleurs légitimement se demander ce qu'il adviendrait si au cours d'un mandat des divergences de vue apparaissaient au sein même du binôme...

A n'en pas douter, la proximité qui caractérise le mandat d'élus départemental est menacée, si la taille des cantons devait considérablement augmenter.

Comment ne pas s'inquiéter à terme des conséquences de ce redécoupage sur l'avenir des services à la population (trésoreries, gendarmeries...) qui risquent à moyen terme d'être réorganisés à l'échelle de ces nouveaux cantons?

## DEUX FOIS MOINS DE CANTONS

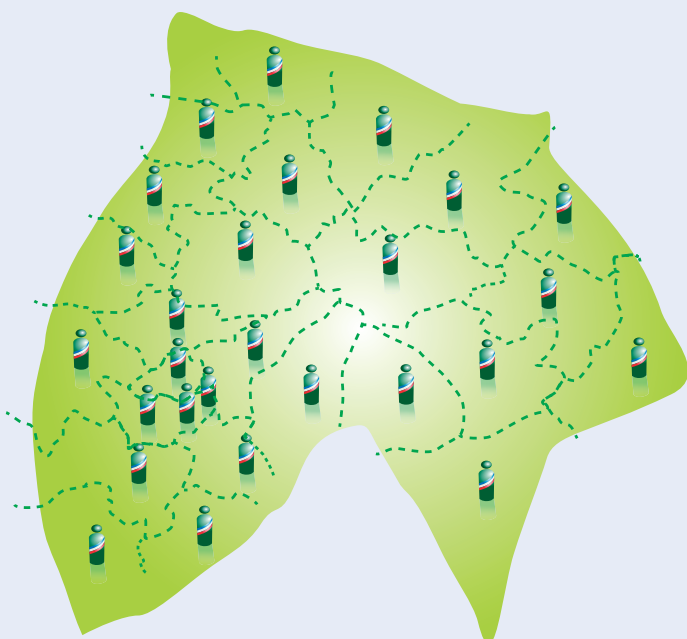
Autre risque pour la proximité : la réduction drastique du nombre de cantons. La réforme prévoit un redécoupage basé sur le nombre d'habitants : la population d'un canton ne pourra s'écarter de plus de 20 % de la moyenne départementale, qui serait de l'ordre de 10 000 habitants demain dans le Cantal. Le **nombre de cantons** sera ainsi **divisé par deux** et après le redécoupage, dans le Cantal, certains nouveaux cantons pourront regrouper 2 à 3 des cantons actuels : **difficile de garantir la proximité dans ces conditions...**

Les conséquences risquent d'être spectaculaires puisque le Cantal ne comptera au mieux que **15 cantons au lieu de 27**. Pour mémoire, la réforme initiée par le gouvernement Fillon prévoyait qu'il en conserve 20. Cette **sous-représentativité des territoires ruraux et de leurs habitants** induira forcément une perte d'influence de la ruralité au niveau national. Elle induira aussi au niveau départemental une **sur-représentativité des villes par rapport aux campagnes**.

**Ce nouveau mode de scrutin marque la disparition d'une Assemblée départementale garante de l'équilibre territorial** entre zone urbaine et espace rural et risque de se traduire par un **Cantal à deux vitesses**.

Une nouvelle fois, **le fait rural est sacrifié au profit du fait urbain**. Il n'est alors plus question d'une vision juste de l'aménagement du territoire qui disparaît totalement malgré l'existence d'un ministère de "l'Égalité des territoires"...

ACTUELLEMENT, 27 CANTONS  
DANS LE CANTAL



DEMAIN?  
AVEC LE NOUVEAU PROJET DE RÉFORME  
DES COLLECTIVITÉS, PLUS QUE 15 CANTONS  
INÉGALEMENT RÉPARTIS



# Le département, présent chaque

## NOUS NE RENONCERONS PAS À CONSTRUIRE LE CANTAL !

### CADRE DE VIE ET JEUNESSE

- Sport
- Culture
- Collège-Éducation
- Habitat
- Environnement
- Services Publics
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

### MOBILITÉ

- Routes
- Transport scolaire et collectif
- Ligne aérienne

### SOLIDARITÉ

- Enfance-Famille
- Personnes Agées
- Personnes Handicapées
- Insertion - RSA
- Action sociale
- Logement

ET DEMAIN ?  
Abandon  
du monde  
associatif?

ET DEMAIN ?  
Remise en cause  
des niveaux  
de service?

ET DEMAIN ?  
Service  
minimal?

MOINS  
D'ARGENT ?

MOINS DE,  
SOLIDARITÉ ?

MOINS  
D'INVESTISSEMENTS ?

MOINS  
D'EMBAUCHES ?

MOINS  
DE VOIRIE ?

### ils ont dit



Eric FÉVRIER

Conseiller Général du canton de Saint-Mamet-la-Salvetat - Maire de Saint-Mamet

“ Je suis inquiet. D'une part, l'Etat se désengage de façon générale, d'autre part, il délègue des missions aux collectivités sans déléguer les financements qui vont avec. Nous subissons un effet de ciseau. La réforme aggrave encore les choses.

Notre projet de maison de retraite risque de subir un coup d'arrêt, avec des conséquences lourdes à moyen terme : pas de création d'emplois, perte d'attractivité, difficulté à fixer des médecins, ... autant d'impacts cruciaux pour la vie d'un territoire rural. ”

# jour à vos côtés, doit le rester !

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Agenda 21
- Plan Climat Energie Territorial
- Télétravail
- Eau, déchets, paysages, énergie

## COLLECTIVITÉ PARTENAIRE

- Cantal Ingénierie et Territoire
- Aides aux communes et aux communautés de communes

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & EMPLOI

- Commerce
- Artisanat
- Tourisme
- Agriculture
- Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche
- Emploi

ET DEMAIN ?  
Abandon?

ET DEMAIN ?  
Moratoire  
ou diminution  
des subventions?

ET DEMAIN ?  
Remise en cause  
des aides à  
l'agriculture et  
aux entreprises?

MOINS DE  
CHANTIERS?

MOINS DE CARS  
SCOLAIRES?

MOINS DE  
CHANCES...

MOINS DE  
SUBVENTIONS?

QUE LES  
JEUNES  
RESTENT ?

DOM.

Jean-Pierre DELPONT

Premier Vice-président du Conseil Général en charge des infrastructures et des marchés  
Conseiller général du canton d'Arpajon-sur-Cère

“ La remise en cause du principe de péréquation entre les départements, suite à un vote de l'Assemblée Nationale passé discrètement fin décembre dernier est un vrai coup dur pour le Cantal.

Les conditions d'attribution ont changé à cause d'un critère de population très défavorable aux départements ruraux. Si le texte s'applique en l'état, le Cantal perdra 4 à 6 M € en 2013.

Ce qui aura inévitablement des conséquences sur nos prochains programmes routiers, avec une remise en cause de tous nos investissements et contributions aux collectivités. Il faut savoir que les 85 M € jusqu'alors redistribués à 30 départements parmi les plus pauvres seront ventilés sur 56 départements, dont la Seine-Saint-Denis ou le Rhône, autrefois contributeurs, qui vont donc récupérer une partie de cette manne. ”

# Ceux qui partagent nos valeurs



Les 4 départements du sud Massif Central, inquiets, solidaires et volontaires.

## LA MOBILISATION DE QUATRE DÉPARTEMENTS

Tout a commencé par la prise de conscience et la **mobilisation de quatre départements du grand Massif Central**. Les Présidents des Conseils Généraux de la Haute-Loire, de l'Aveyron, de la Lozère et du Cantal se sont réunis pour **défendre les intérêts de la ruralité**.

Tous membres de l'ADF (Assemblée des Départements de France), ils ont lancé un **appel républicain** à se mobiliser pour **contrer les décisions budgétaires et le projet de réforme territoriale** que propose le gouvernement Ayrault.

### Leurs préoccupations :

- la diminution des moyens alloués aux départements ruraux et la remise en cause de la péréquation,

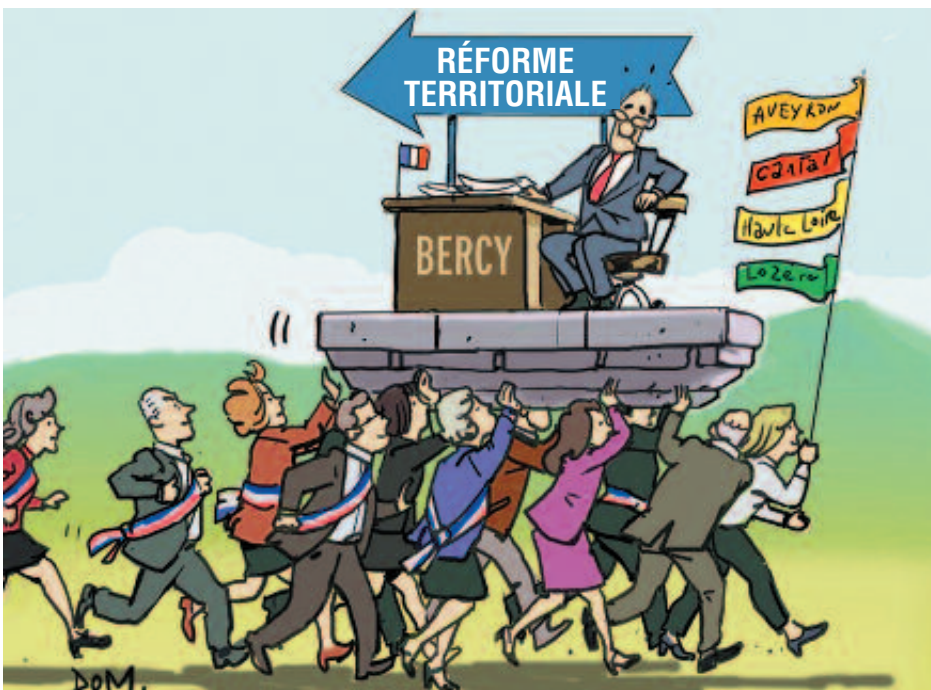
- le mode de scrutin des futurs conseillers départementaux et la diminution programmée du nombre de cantons en particulier ruraux,

- la remise en cause de la proximité élus-citoyens.

« **La réforme déconnectera demain les élus de la population et rendra illisible leur action quotidienne** » assurent-ils.

## LA COLÈRE UNANIME DES DÉPARTEMENTS RURAUX

La démarche n'est en rien partisane, pour preuve, **de plus en plus de voix se font entendre dans les rangs de gauche**. Elles expriment, au-delà de leurs élus, **l'inquiétude de la France rurale**.



## ils ont dit



**Claudy LEBRETON**  
Président de l'Assemblée des Départements de France  
Président (PS) des Côtes d'Armor

dans un courrier adressé à tous les présidents de Conseils Généraux de France

“ Vous le savez, j'avais, tout d'abord, estimé que le fonds exceptionnel devait être positionné à hauteur de 450 millions d'euros ; il ne le fut qu'à un niveau de 170 millions d'euros. J'ai ensuite voulu porter une solution juste et équilibrée au nom du bureau de l'ADF. Aujourd'hui, le compte n'y est malheureusement pas.

Les départements ruraux sont en colère et les départements urbains insatisfaits, peu d'entre eux s'y retrouvent et je les comprends.

Je regrette profondément que le Gouvernement et le Parlement ne nous aient pas écoutés, car les propositions ne bouleverseraient pas les équilibres et surtout n'engageaient aucune dépense supplémentaire pour l'Etat.

De même, pour la Loi de finances 2013 qui avait la responsabilité de la répartition des quatre fonds de péréquation horizontaux, le compte n'y est plus. ”

# se mobilisent avec nous

## **MOBILISATION DU GROUPE DES DÉPARTEMENTS RURAUX À L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF) PRÉSIDÉ PAR VINCENT DESCOEUR**

Au sein de l'Assemblée des Départements de France, **Vincent Descoeur**, Président du Conseil Général du Cantal, **préside le groupe des territoires ruraux** qui regroupe les présidents de **23 départements de droite comme de gauche**. Le 23 janvier dernier, le groupe s'est réuni pour débattre :

- des conséquences des modifications du fonctionnement des fonds de péréquation et du Fonds de soutien au lendemain de l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi de finances 2013,
- du mode de scrutin des futurs conseillers départementaux.

## **LE RURAL OUBLIÉ, LE RURAL MÉPRISÉ**

L'objectif affiché du groupe des Départements ruraux est de définir les moyens d'**obtenir une correction** de ces décisions. Leurs **inquiétudes** portent principalement **sur les modalités de calcul** des différentes dotations allouées aux départements qu'ils jugent **dramatiques pour leur territoire car elles privilégient la démographie**.

Les Présidents, de **toutes tendances politiques**, considèrent unanimement qu'il en va de la **survie des départements ruraux**, qu'il est ici **question de justice** pour les habitants de ces territoires, qu'ils n'entendent pas sacrifier leurs convictions au profit de raisonnements et de logiques favorisant les métropoles.



Réunion de mobilisation des présidents de Conseils Généraux de toutes sensibilités à l'ADF.



## **UN PETIT CLIC POUR DIRE NON À UNE GRANDE CLAQUE.**

Lancée par François Sauvadet, ancien ministre, Député et Président du Conseil Général de la Côte-d'Or, [jaimemonterritoire.fr](http://jaimemonterritoire.fr) est **une pétition, un appel à la mobilisation des territoires ruraux**.

Ce texte affirme l'attachement des élus de la République à une juste représentation des territoires et **l'objectif d'intérêt général** que constitue **la valorisation des territoires ruraux**. Il souligne la détermination des élus à **se battre contre une réforme qui remet en cause la politique** d'aménagement et de solidarité territoriale **menée dans les départements**. Il demande à ce qu'une délégation d'élus soit reçue sans délai par le Président de la République.



## **JT 20 H**

du 26 décembre 2012

## **LES CONSEILS GÉNÉRAUX TOUCHÉS DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE :**

*Vincent Descoeur tire la sonnette d'alarme sur l'avenir des départements ruraux, pour sensibiliser les médias, pour faire prendre conscience du risque que ferait peser sur notre société la disparition de la ruralité.*

## 4 QUESTIONS À VINCENT DESCOEUR



**Vous vous mobilisez pour obtenir le maintien des dotations attribuées par l'Etat au Département, mais quel est le véritable danger ?**

En fait, c'est assez simple et particulièrement injuste : en 2011, le Gouvernement Fillon a mis en place des mécanismes de péréquation pour garantir aux Départements les moins riches les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses sociales tout en maintenant leur capacité à agir en faveur du territoire. Le Cantal avait été un des principaux bénéficiaires avec un peu plus de 8 millions d'euros. De manière surprenante et

sans aucune concertation, le Gouvernement a décidé, en fin d'année 2012, de revoir les critères d'attribution pénalisant ainsi fortement les départements ruraux. Le Cantal ne peut plus espérer que 3 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2011 ! Et c'est la même perspective pour tous les départements ruraux : Lozère, Lot, Nièvre, Gers... Si rien ne change, c'est toute la ruralité qui est en danger !

**L'argent public est rare, on demande des efforts à tous. Comment justifier votre demande d'avoir plus ?**

On ne demande pas plus mais autant. On demande le maintien des crédits de péréquation que nous avons obtenus. Cela ne coûte rien de plus à l'Etat puisque ce sont les départements « riches » qui sont mis à contribution au bénéfice des départements « pauvres » ! Mais l'Etat n'a pas craint de remettre en cause ce dispositif, préférant que les riches contribuent pour les urbains et non pour les ruraux ! Voilà la vérité et, vous en conviendrez, une curieuse conception de la justice !

**Quelles seront les conséquences pour le Cantal de telles décisions ?**

Avec de telles décisions, ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'on nous coupe les ailes au moment où nos efforts portent leurs fruits et alors que la péréquation instaurée en 2011, longtemps attendue, a permis de rétablir une équité entre les territoires.

Si rien n'est fait et si le Gouvernement s'obstine, ce sont des politiques départementales qui devront être remises en cause dans les départements ruraux, ne permettant plus d'assurer l'égal traitement des citoyens.

**Etes-vous pessimiste ?**

Non, car je crois à notre capacité de mobilisation collective. Le Cantal exige de notre part, de la part de tous les élus, de toute sensibilité confondue, des conseillers généraux aux conseillers municipaux, un sursaut et une réaction pour ne pas accepter ce « coup d'arrêt » qui nous priverait des moyens de construire notre avenir. Bien au-delà de la question du Cantal, il s'agit d'un choix de société qui tournerait le dos à la ruralité. Ce n'est pas acceptable. Je crois à notre capacité de mobilisation et à notre aptitude à convaincre, parce que le Cantal que nous construisons a un véritable avenir.

**LES RÉPONSES ATTENDUES POUR ÉVITER LE HOLD-UP AU PROFIT DE L'URBAIN**

Suite à la mobilisation des territoires ruraux, au lendemain du vote, le 19 décembre dernier, par l'Assemblée Nationale du nouveau système de péréquation, le Premier Ministre a indiqué dans une lettre au Président du Sénat Jean-Pierre Bel avoir "entendu les préoccupations des territoires ruraux". Le Président de la République a lui-même déclaré qu' "aucun département rural n'aura en 2013 une dotation inférieure à celle de 2012". Force est de constater qu'à cette heure, les critères pénalisants n'ont pas été remis en cause pour 2013 et qu'aucune mesure permettant de retrouver le niveau de ressource constaté en 2011 n'a été avancée.

**RÉTABLIR LE NIVEAU DE PÉREQUATION DE 2011**

C'est donc bien par rapport aux aides obtenues en 2011, année de la mise en place de la péréquation par le gouvernement Fillon, qu'il faut se baser pour réajuster, de manière pérenne, les dotations aux territoires ruraux dès 2013. Dans le cas contraire, nous assisterions à un véritable hold-up sans précédent au profit des territoires urbains et plus peuplés. On le voit ici, les territoires responsables, qui ont souvent fait des efforts de gestion, subissent une véritable injustice.

**REVENIR SUR DES CRITÈRES FAVORABLES AUX DÉPARTEMENTS RURAUX**

Il convient en premier lieu de revenir sur le choix des critères qui ont été retenus par l'Assemblée Nationale. Ceux-ci font la part belle aux départements les plus peuplés, alors que les critères antérieurs avaient fait la preuve de leur efficacité.



LE CONSEIL GÉNÉRAL CONFIRME SA PRIORITÉ À LA JEUNESSE

# Le collège de Mauriac fait peau neuve

*Le collège "Le Méridien" a fait l'objet d'un ambitieux programme de rénovation sur cinq ans. Avec pour objectif d'en faire un établissement plus fonctionnel en maîtrisant le coût des travaux.*



Lors de l'inauguration.

**E**n amont des travaux, plusieurs rencontres ont été organisées avec les utilisateurs locaux et les services d'incendie et de secours afin de **définir les priorités**. Pour la première fois une opération "**chantier propre!**", de collecte, de tri et de valorisation des déchets de chantier, est mise en place.



CDI du collège.

## CHANTIER PROPRE, DÉLAI ET BUDGET TENUS

En janvier 2007 débute la première phase permettant de sécuriser l'accès principal à l'internat jusqu'à la mise en œuvre d'un **programme plus ambitieux** de mise en sécurité globale de l'établissement.

Fin 2010, l'opération, d'une durée prévisionnelle de 20 mois, débute. **Les travaux qui mettent à contribution**

**14 entreprises (dont 13 cantaliennes)** sont achevés en juillet 2012, **dans le respect du délai imparti et sans dépassement de budget**, pour un coût de **1,9 M € TTC** (coût prévisionnel : 2,2 M € TTC).

## LES MEILLEURS MOYENS AU SERVICE DES COLLÉGIENS

L'ampleur des travaux réalisés, permettant le regroupement des activités sur le bâtiment principal, donne la mesure de la rénovation effectuée : accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec la création d'un ascenseur, de sanitaires et de chambres

accessibles, l'aménagement complet de l'internat pour 26 lits, l'aménagement des locaux SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), le réaménagement des locaux du CDI et de la vie scolaire, la démolition et reconstruction d'un bâtiment sanitaire et préau. Sans oublier la rénovation des installations de ventilation, chauffage et sanitaire dont le confort a été **réfléchi et optimisé en pensant aux enfants**.

Dans le cadre du plan "**Collège Numérique Rural**" 2012-2014 élaboré par le Conseil Général et mené en collaboration avec le Rectorat et la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, **5 vidéoprojecteurs interactifs et une classe mobile de 15 PC** (équipement composé d'une valise intégrant des ordinateurs portables) seront mis à disposition de l'établissement. Un **atout supplémentaire** pour un établissement plus accueillant, fonctionnel, qui veut mettre les meilleurs moyens éducatifs **au service des jeunes**.



Sur le terrain, au plus proche des préoccupations.

LE CONSEIL GÉNÉRAL 1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DU SPORT CANTALIEN

# Développer et valoriser la pratique sportive dans le Cantal

*Renouveler l'engagement du Conseil Général aux côtés du sport cantalien et remercier l'ensemble de ses acteurs, tels étaient les deux objectifs de la cérémonie des vœux au monde sportif.*

## NOUVELLE CHARTE : 3.3 MILLIONS D'EUROS POUR LE SPORT

Conformément au Plan d'Action Départemental, la 4<sup>ème</sup> Charte Départementale pour le Développement du Sport dans le Cantal 2013/2016 a été signée entre l'Etat, le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Conseil Général du Cantal à l'occasion de cette cérémonie.

En s'engageant à nouveau autour de grands objectifs et en faveur d'un large dispositif d'aides, les signataires font le choix **d'accompagner à la fois le sport de masse et le sport de haut niveau, la découverte comme la compétition.** Avec un budget sur 4 ans de 3 355 000€ (hors investissement et dotation en tenues sportives), le Conseil Général soutien grâce à **une politique départementale de proximité** et de service, le développement du sport dans le Cantal, **afin que le plus grand nombre de Cantaliens puisse en bénéficier.**

## LE SPORT INDIVIDUEL BIEN DOTÉ...

C'est dans le cadre de la Charte Départementale que le Conseil

Général attribue des tenues sportives de façon alternée entre le sport individuel et le sport collectif. Il s'agit de reconnaître comme des **ambassadeurs du département**, les pratiquants des diverses disciplines sportives représentées dans le Cantal comme de valoriser le **travail effectué par les bénévoles** au sein des clubs (dirigeants et éducateurs des écoles de sport).

Réalisée cette année au titre du sport individuel, la dotation était destinée aux sportives et sportifs évoluant en national dans les clubs locaux, aux

éducateurs des écoles de sport et aux dirigeants (5 dirigeants par club).

## ...LES ÉCOLES DES CLUBS DE SPORT COLLECTIF AUSSI

**Le Conseil Général soutient les bénévoles** qui oeuvrent pour la pratique du sport, en contribuant aux besoins en matériels des clubs de sport collectif. **Une dotation en chasubles** aux couleurs du Cantal a donc été **offerte, pour la première fois cette année**, aux jeunes licenciés de moins de 16 ans des écoles de rugby, football, basket-ball, volley-ball et handball.



Réunion de tous les acteurs du sport cantalien.



“ La dotation en tenues sportives pour nos éducateurs a été perçue comme **une reconnaissance par le Conseil Général** de l'investissement des bénévoles. Ils donnent sans compter et permettent au plus grand nombre de pratiquer régulièrement une activité sportive. Sans cette initiative, nous ne pourrions assurer un équipement identique pour l'ensemble de nos jeunes compétiteurs. ”

Eric VIGIER et Alain LISSAC  
Coprésidents de La Cantalienne



“ Etre vêtus de la même tenue lorsque nous nous déplaçons à l'extérieur nous permet d'être identifiés comme des **ambassadeurs du Cantal**. Nous n'hésitons pas à parler des atouts, pour l'équitation, de notre territoire, et nous nous faisons remarquer par notre unité et les valeurs sportives qui en découlent. ”

Tristan GRACIENT  
Centre Equestre du Pays de Maurs

“ Les dirigeants ont reçu cette dotation comme **une véritable récompense**, un signe de reconnaissance de leur action au sein du club. Ils sont fiers de la porter comme de pouvoir être identifiés grâce aux **couleurs du Cantal**. C'est une action remarquée et souvent enviée lors des déplacements hors département. ”



“ La démarche du Conseil Général est intelligente car elle donne une certaine homogénéité au mouvement sportif Cantalien. Une image clairement identifiable apporte **une meilleure reconnaissance**. C'est important et appréciable quand on se déplace hors département. ”

Sébastien ROUCHY  
Ecuries du Haut Cantal



Yves CANTOURNET  
Président du Vélo Club de Maurs

“ Cette dotation en chasubles est un signal fort de l'engagement du Conseil Général et une reconnaissance du travail des éducateurs, souvent bénévoles. C'est reconnaître le rôle sociétal des associations sportives dans la vie des communes et des cantons. Les jeunes pousses de l'école de foot seront **fières de porter l'image d'un Cantal gagnant** hors département. ”

Christian OUVRIER – Président Entente de football Ytrac-Espinat-Sansac



LE CONSEIL GÉNÉRAL VALORISE L'IMAGE DU CANTAL

# Quand on parle du Cantal, tout le monde y gagne...

## Vu à la télé

### JT 13 H

du 1<sup>er</sup> mars 2013  
*Le Lioran fait le plein de skieurs*



### I-Télé, BFM TV, France 2, France 3

les 24 et 25 février 2013  
*Le stand Cantal est depuis de nombreuses années une véritable ambassade des produits, des entreprises et des savoir-faire cantaliens. C'est aussi un lieu et un espace d'affaires pour nos ambassadeurs.*



### Eurosport, Sport +

les 9 février et 3 mars 2013  
*Le stade Aurillacois Cantal Auvergne porte une image combative du Cantal sur les terrains de France.*



### Coup de foudre au prochain village

du 4 au 8 février 2013  
*Un record d'audience pour Allanche : en moyenne, 2 millions de téléspectateurs ont suivi le rendez-vous, une barre symbolique, pour la première fois franchie.*



### Par ici les sorties

du 1<sup>er</sup> février 2013  
*Chaque année depuis 7 ans, le Cantal finit l'hiver au son du rock. Hiberna-rock 2013 a décidé de mettre les filles à l'honneur.*



### Campagnes TV

tournages en janvier 2013  
*Tournages dans le Cantal avec Gérard Klein à voir bientôt sur le petit écran !*



### 19/20

du 9 janvier 2013  
*Grâce à Vincent Moscato, les consommateurs aiment de plus en plus le Cantal !*



*Le Cantal au Japon, pour la promotion d'une voiture hybride, avec les oies de notre ami Christian Moullec*

## Dans la presse

### L'EXPRESS

du 30 janvier 2013  
*Une édition spéciale : les bons plans restaurants du Cantal !*



### Paris Match Gala

en janvier 2013  
*Il y a des cantalous dans ces pages ! Et ils reviendront bientôt partager leur passion pour le sport avec les cantaliens dans le cadre des Etoiles du Sport ! Saurez-vous les reconnaître ?*



### CHEVAL pratique

en février 2013  
*6 pages qui font la part belle au Cantal notamment grâce à Thierry Lhermitte ambassadeur du Cantal en toute occasion !*



### Bike

en février 2013  
*6 pages exclusivement consacrées au Cantal grâce aux accompagnateurs du Puy Mary !*

IN TRUFFADE WE BELIEVE



du 18 janvier 2013

**Le prince Albert en visite dans le Cantal ? Il pourrait quitter son Rocher pour visiter en 2014 pendant deux jours des terres ayant appartenues à sa famille à Carlat, Vic-sur-Cère, Aurillac...**

**Bonjour Monsieur le Maire**



du 20 février 2013

**Vincent Descoeur**  
1<sup>er</sup> ambassadeur du Cantal pendant 3 minutes sur Europe 1 fait la promotion du Festival Hibernarock.

**Terrains d'enquête**



du 22 février 2013

**Après Sochaux, Saint-Emilion, Ballan-Miré et Forbach, France Info se déplace ce vendredi 22 février à Montmurat dans le Cantal pour un "Terrains d'enquête" consacré à l'agriculture.**

## Cantal Auvergne pour les associations

### ils ont dit



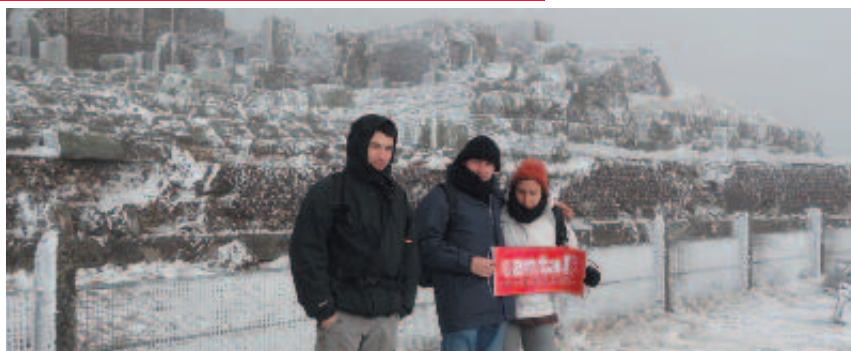
Guillaume DUPONT – Fondateur de l'association "A2MSA : Association Aéronautique en Milieu Scolaire en Auvergne"

“ Mon association a pour but de promouvoir l'aéronautique dans les établissements scolaires d'Auvergne mais également de procurer un peu de bonheur aux personnes malades et/ou handicapées. Pour cela, j'ai construit un ULM « Le Gaz'ailes des Volcans » afin de leur permettre de s'évader et d'oublier, le temps d'un vol, leur maladie. Lorsque ce projet a vu le jour, l'idée d'apposer le cartouche Cantal Auvergne fût une évidence. Il est important pour moi de montrer mon attachement à mon département et aux valeurs qui en découlent. Je suis fier d'être Cantalou et je véhicule ce message grâce à mon ULM dans toute la France et au-delà. ”

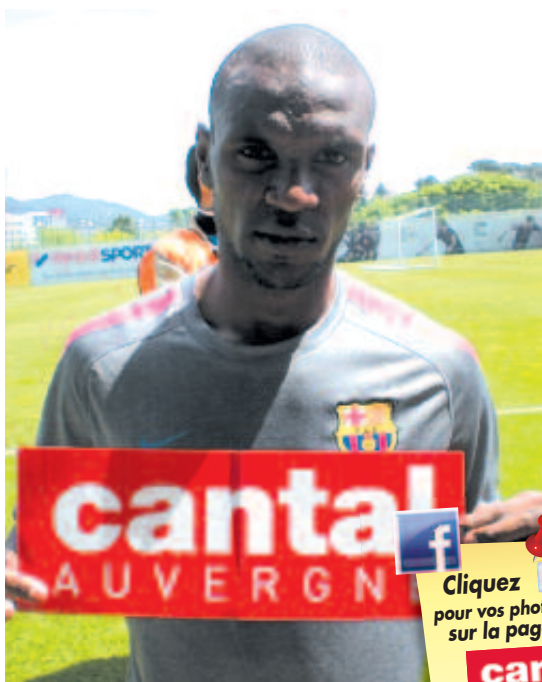
## arrêt sur images



La marque rouge, aux manettes d'un A 380.



Ambassadeurs du Cantal, au Sommet du Puy de Dôme



Eric ABIDAL lors d'un entrainement au Barça



Antoine CAYROL au Cap Horn



Cyril HANOUNA ambassadeur du Cantal



Sylvie PULLES en Floride à Cap Canaveral au siège de la NASA.



Les collégiens de Vic-sur-Cère et de la Jordanne au ski dans le cadre de la journée au Lioran organisée par le Conseil Général des jeunes.

Cliquez pour vos photos préférées sur la page officielle **cantal AUVERGNE** et retrouvez-les sur cette page !

LE DÉPARTEMENT STABILISE SA POPULATION

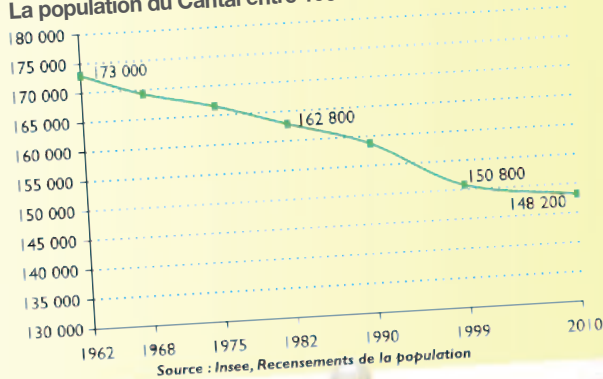
# Le Cantal de plus en plus attractif

La dernière projection démographique de L'Insee révèle un regain d'attractivité pour le département.

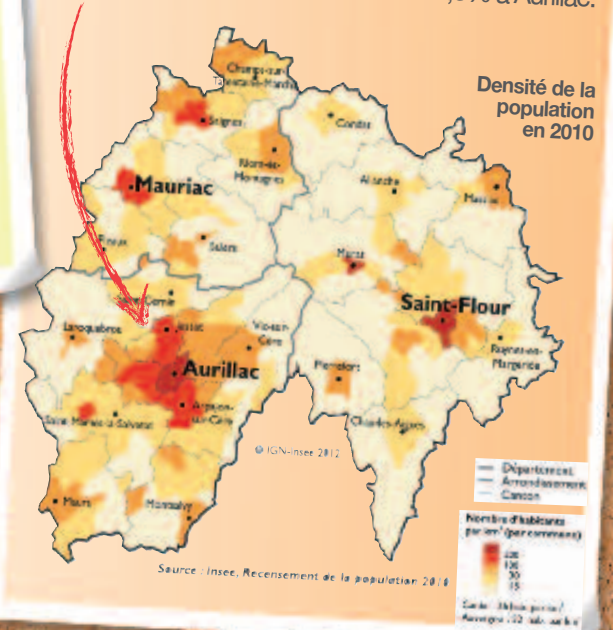
“ 148 162 cantaliens recensés par l'Insee ”

Si la population du Cantal n'augmente pas encore (-0,2%), elle diminue trois fois moins entre 1999 et 2010 que durant la décennie précédente. Cette amélioration "tient uniquement à un **net regain d'attractivité**. Le Cantal séduit à nouveau", assure l'INSEE dans son rapport.

La population du Cantal entre 1962 et 2010

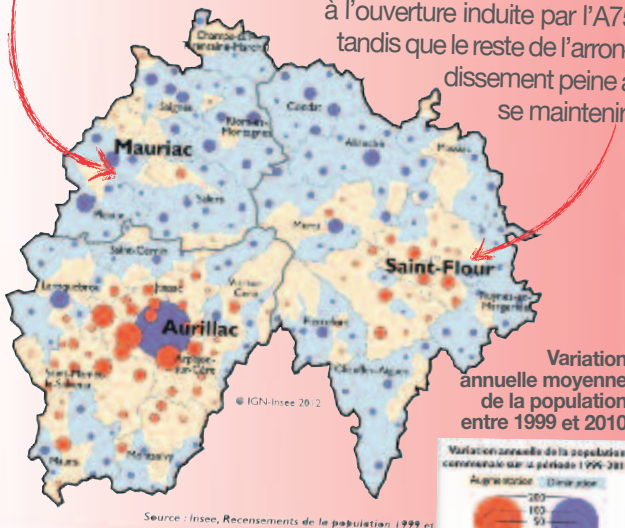


Globalement, si la population Cantalienne est plus importante autour d'Aurillac qu'au nord du département, l'arrondissement d'Aurillac est le seul à voir sa population augmenter. Ce sont les communes périphériques qui sont gagnantes : la population progresse de 0,8% à Arpajon-sur-Cère, de 2,7% à Saint-Paul-des-Landes et de 1,6% à Vézac quand elle diminue de 0,8% à Aurillac.



Du côté de Mauriac, en dépit des efforts fournis par le territoire, l'arrondissement reste dans une situation difficile.

Dans le même temps, dans l'arrondissement de Saint-Flour, la sous-préfecture progresse de 0,1 % et les communes périphériques gagnent des habitants grâce à l'ouverture induite par l'A75 tandis que le reste de l'arrondissement peine à se maintenir.



“ “Le Cantal séduit à nouveau” : un encouragement à poursuivre nos efforts ! ”

Si l'on peut considérer que le Département du Cantal est en passe de gagner le pari de l'attractivité, les commentaires de l'Insee nous encouragent à poursuivre nos efforts pour attirer une population plus jeune. Les initiatives, notamment de communication, en faveur de la jeunesse, pour changer l'image du Cantal, contribuent à cela.

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE DU TOURISME

# Suivez le guide

*A quelques jours du début de la saison printemps-été, les offices de tourisme du Cantal s'apprêtent à sortir leurs guides d'accueil touristiques. Mis à disposition dans les offices de tourisme, ils restent, même à l'heure du numérique, l'un des supports préférés des touristes.*

**D**ans un souci d'harmonisation de la communication touristique départementale, la quasi-totalité des guides d'accueil ont choisi de décliner la nouvelle charte graphique mise à leur disposition par l'agence Cantal Destination. L'objectif est d'avoir à l'échelle du département un univers de communication partagé, reconnaissable et identifiable par le client, basé sur les valeurs qui fondent notre destination.

- 1 **PAYS D'AURILLAC**  
04 71 48 46 58  
[www.iaurillac.com](http://www.iaurillac.com)  
Accueil saisonnier : Arpajon-sur-Cère
- 2 **CHATAIGNERAIE CANTALIENNE**  
04 71 46 94 82  
[www.chataigneraie-cantal.com](http://www.chataigneraie-cantal.com)  
Maur, Montsalvy, La Roquebrou, Le Rouget, St Mamet La Salvétat  
Accueil saisonnier : Marcolès
- 3 **MASSIF CANTALIEN**  
[www.massifcantalien.com](http://www.massifcantalien.com)  
Allanche 04 71 20 48 43  
Le Lioran 04 71 49 50 08  
[www.lelioran.com](http://www.lelioran.com)  
Murat 04 71 20 09 47  
Vic sur Cère 04 71 47 50 68  
Accueil saisonnier : Chalinargues, Condat, Marcenat, Neussargues, Pailherols, Polminhac, Puy Mary, Raulhac, St Jacques des Blats, Thiézac
- 4 **LES PAYS DE ST FLOUR**  
Saint-Flour 04 71 60 22 50  
[www.pays-saint-flour.fr](http://www.pays-saint-flour.fr)  
Chaudes Aigues 04 71 23 52 75  
[www.chaudesaigues.com](http://www.chaudesaigues.com)  
Accueil saisonnier : Saint-Urcize  
Massiac 04 71 23 07 76  
Neuvéglise 04 71 23 85 43  
Pierrefort 04 71 23 38 04  
Ruynes-en-Margeride 04 71 23 43 32
- 5 **OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE GENTIANE**  
Riom-es-Montagnes 04 71 78 07 37
- 6 **OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SALERS**  
04 71 40 58 08  
[www.salers-tourisme.fr](http://www.salers-tourisme.fr)  
Salers, Pleaux  
Accueil saisonnier : Tournemire
- 7 **OFFICE DE TOURISME DE MAURIAC**  
04 71 68 19 87  
[www.tourisme.paysdemauiac.fr](http://www.tourisme.paysdemauiac.fr)
- 8 **OFFICE DE TOURISME DE SUMÈNE ARTENSE**  
Champs sur Tarentaine 04 71 78 76 33  
[www.sumene-artense.com](http://www.sumene-artense.com)  
Accueil saisonnier : Saignes/Ydes
- OFFICE DE TOURISME DE BORT ARTENSE**  
Bort les Orgues 05 55 96 02 49  
[www.bort-artense.com](http://www.bort-artense.com)

Pour les habitants du Cantal, ces éditions, en libre service dans les offices de tourisme, constituent une source d'informations précieuses sur les activités et les animations proposées sur leur commune pendant l'été. Ils deviennent ainsi les premiers ambassadeurs de leur territoire.

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE DE LA CULTURE

# Voyage dans les BALKANS avec le groupe AKSAK

*Voilà une vingtaine d'années que les cinq musiciens du groupe Aksak parcourent l'Europe orientale, fraternisent avec les habitants des Balkans, s'imprègnent des langues, musiques et danses de ces pays. Leurs spectacles sont le reflet de ces rencontres qui croisent les musiques traditionnelles roumaines, bulgares, grecques.*

## AU PROGRAMME CETTE SAISON :

• **Samedi 18 mai**  
**à Molompize - 17h**

Programmation Communauté de Communes du Pays de Massiac :  
04 71 23 07 11

• **Vendredi 24 mai**  
**à Riom-ès-Montagnes - 18h**

Conférence sur les musiques des Balkans à la Bibliothèque de Riom-ès-Montagnes - 20h 30 : concert au Gymnase - Programmation Office Culturel du Pays de Gentiane :  
04 71 78 14 36

• **Samedi 25 mai**  
**Marcolès, Eglise - 20h 30**

Programmation Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie : 04 71 49 32 30

• **Dimanche 26 mai** : A confirmer  
**Mauriac, Basilique Notre Dame-17h 30**

Programmation Mairie de Mauriac :  
04 71 68 01 85

• **Vendredi 28 juin**  
**Saint-Flour** dans le cadre du Festival des Hautes Terres  
**à 20h 30 et 21h 45**

Programmation Festival des Hautes Terres : 04 71 60 68 43

Et en prévision au **mois de décembre** : une programmation à Arpajon-sur-Cère.

**U**n accueil d'Aksak a été imaginé en 2013-2014 par l'association Cantal Musique et Danse en lien avec les directeurs des écoles de musique, permettant la formation des enseignants et des interventions pédagogiques et artistiques auprès des pratiques musicales du département : orchestres, chorales, ateliers d'improvisation, de musiques traditionnelles...



De nombreux territoires, communautés de communes et communes, se sont également mobilisés pour programmer un concert d'AKSAK, les élèves et musiciens amateurs se produisant en première partie.

### PLUS D'INFOS

**Cantal Musique & Danse**  
04 71 43 42 90  
[www.cantalmusiqueetdanse.fr](http://www.cantalmusiqueetdanse.fr)

Toute la programmation de Scènes en partage sur [www.culture.cantal.fr](http://www.culture.cantal.fr)

## ils ont dit



Tupac Silva,  
directeur de l'école de musique de Massiac  
« Les Rives de l'Allagnon »

“ D'où qu'elle vienne et quel que soit son style, la musique est une aventure humaine. Voilà ce que je ressens avec les musiciens d'AKSAK. Ce projet est un moment privilégié où nos élèves rencontrent et travaillent avec des professionnels de la scène et nos amis d'autres écoles de musique dans un contexte hors du quotidien, le tout dans un esprit constructif, convivial, et qualitatif.

Ce projet fédérateur est aussi l'occasion pour nos structures d'enseignement artistique de travailler avec les programmeurs de spectacles de nos territoires sur des formes insolites, comme le concert déambulatoire qui aura lieu le 18 mai 2013 dans le site des Palhàs à Molompize. ”



## LE JUSSAC TENNIS CLUB, LAURÉAT DU CHALLENGE GDF-SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Fort de 130 licenciés et d'une école de mini-tennis, Le JTC, présidé par **Jean-François RODIER**, est récompensé pour le nombre de licenciées féminines (**40 à 50 féminines** selon les saisons), la participation des dames aux compétitions individuelles, par équipes, leur engagement en tant que dirigeantes, de juge-arbitre... Le trophée a été remis en mairie de Jussac par Virginie ARÉNA, Chargée de Communication GDF-SUEZ, Rolande MIJOULE, Présidente de la Commission tennis féminin et Martial MIJOULE, Président du Comité départemental de tennis.



5 licenciées du JTC, Gisèle SAUTOU, Fabienne MIERMONT, Audrey GARCIA, Cécile GANE et Audrey RODIER, honorées pour leur implication

## AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES, LE CODERPA

Instance consultative placée auprès du Président du Conseil Général, le CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées) est constitué de représentants des associations de retraités, des professions concernées par l'action sanitaire et sociale, des collectivités locales et des organismes financeurs.

Des **missions de réflexion**, de **consultation** et d'**information** lui incombent. Il peut notamment faire des propositions pour toutes questions concernant les personnes âgées. Il est consulté à propos du schéma départemental d'organisation sociale et médico sociale des personnes âgées. Il siège dans la commission qui traite des litiges relatifs à l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Il publie un **bulletin dont le dernier numéro** (mars 2013) **vient de sortir**. Celui-ci comporte des rubriques Santé, Retraite, Juridique et Actualités. Il est **diffusé gratuitement** aux différentes associations et clubs ainsi que par mail.



Bureau du CODERPA

## TELEPAC : UN CLIC POUR LA PAC



TELEPAC permet aux agriculteurs de déposer par Internet leurs **demandes d'aides agricoles** au titre de la Politique Agricole Commune (PAC). Près de **5000 exploitations cantaliennes** sont **concernées**. TELEPAC s'avère aussi

intéressant pour l'usager (fiabilité, facilité, souplesse, services complémentaires) que pour l'administration (efficacité et précision de l'instruction des demandes).

Le Cantal obtient en 2012 des résultats supérieurs à la moyenne nationale avec, selon le type de demande, de **67% à 95%** de télédéclaration.

Le Conseil Général a favorisé cette évolution en intégrant le dispositif

d'accompagnement des agriculteurs à l'utilisation de TELEPAC, par le biais de son réseau CyberCantal.



## "COMBAT INTERIEUR" OBJECTIF NOUVELLE VIE !



Alex DESJOBERT (à gauche) avec Pierre VIERS, transplanté des poumons, Président de l'Association MUC'HOP.

"Le don d'organes, c'est la vie" lance Alex DESJOBERT jeune photographe cantalien de 21 ans. Son projet, "**Combat intérieur**", donne la parole à des personnes transplantées ou dialysées et sensibilise sur le don d'organes. Alex veut proposer une expo-photos née de ses rencontres, enrichie de témoignages vidéo et d'un livre. Une part des bénéfices sera

reversée à des associations concernées. **Combat intérieur, combat contre la maladie, combat pour accepter la vie d'un autre en soi**, la photo-portrait prend ici une autre dimension.

### CONTACT

[alex.desjobert@gmail.com](mailto:alex.desjobert@gmail.com)  
06.78.45.63.00

## Tribune

### APRÈS LE TEMPS DES QUESTIONS VIENDRA CELUI DES RÉPONSES

Comment ceux qui n'avaient pas de mots assez forts pour vilipender hier un prétendu double langage, peuvent-ils aujourd'hui avec une telle aisance en abuser ? Telle pourrait être la question posée au Groupe Socialiste du Conseil Général, comme à leur représentant à l'Assemblée Nationale.

Comment, s'agissant de la réforme territoriale à venir en défaveur du monde rural comme des suppressions de postes dans l'enseignement primaire, ceux qui, hier, critiquaient le gouvernement Fillon, vont-ils faire pour rendre acceptables par les cantaliens les conséquences désastreuses pour le Cantal des choix injustes du Gouvernement Ayrault pour les territoires ruraux ?

Comment ceux qui, hier, s'étonnaient de la présence de Vincent Descoeur et d'Alain Marleix aux côtés des maires du Cantal pour défendre une par une les suppressions de postes devant élèves, vont-ils rendre acceptable la disparition annoncée de 11,5 postes ? Laisseront-ils comme en février dernier les maires concernés, **seuls**, pour

défendre leurs écoles ?

Comment, alors que le Gouvernement Ayrault annonce la création de 60 000 postes dans l'Éducation - dont certains le seront en Auvergne - peut-on justifier qu'il n'y en aura aucun pour le Cantal et, même pire, que certains d'entre eux soient supprimés, malgré ces grands effets d'annonce ?

Sous le gouvernement Fillon, le gel annoncé des dotations de l'État en direction du Cantal avait suscité la protestation du groupe PS en séance publique de l'Assemblée Départementale. Comment, ce même groupe va-t-il justifier la diminution annoncée de 4 à 6 millions d'euros pour le seul Cantal ? Où sont la solidarité et la justice dont-ils se gargarisent ? Est-ce là le changement ?

Sous le gouvernement Fillon, la réforme territoriale programmée envisageait la diminution de 27 à 20 cantons dans le Cantal. Elle avait suscité la protestation du groupe PS en séance publique de l'Assemblée Départementale. Comment, ce même groupe va-t-il justifier la diminution de 27 à

15 cantons en matière de représentativité des territoires et l'augmentation concomitante de 27 à 30 conseillers généraux, à l'heure de la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, au prétexte démagogique de la parité ?

Les réponses qui devront être apportées aux cantaliens sur ces questions fondamentales, relatives à l'avenir de notre département, feront sans nul doute la démonstration que le gouvernement Fillon a été, en son temps, à tort caricaturé et que chaque jour nous rapproche du moment où il faudra bien rendre des comptes. Les cantaliens toujours très pragmatiques ne se contenteront pas d'écrans de fumée ou de l'émergence de débats qui, s'ils peuvent être utiles pour la modernisation de notre société, ne répondent en rien aux attentes ni aux besoins des territoires ruraux qui sont les abandonnés des grands débats. Les cantaliens attendent des réponses, une vision, des perspectives pour le Cantal mais aussi... pour la France.

Gérard LEYMONIE

pour le Groupe de la majorité départementale

La ruralité ne semble pas être la préoccupation première des élites parisiennes, et les élus de nos territoires doivent régulièrement se battre pour obtenir une prise en compte des spécificités cantaliennes.

On a encore en tête le regrettable épisode du nouveau mode de calcul de la péréquation des DMTO qui aurait pu faire perdre à notre département plus de 2 millions d'euros alors que dans le même temps la Seine-Saint-Denis en aurait gagné dix... C'est grâce à l'intervention du Sénateur Jacques Mézard et d'un groupe de sénateurs de sensibilités diverses que le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault s'est engagé à revoir l'application de cet amendement.

Dans la même veine, nous avons appris que le département du Cantal allait perdre huit postes d'enseignants dans le primaire. Ces suppressions peuvent certes être justifiées

par le seul critère démographique mais en moyenne montagne, elles se traduisent par de très longs trajets quotidiens imposés aux petits écoliers et, à terme, par le départ de leurs familles vers des villes mieux équipées en matière de services publics. Comment dans ces conditions inciter les jeunes ménages à s'installer dans nos villages ? Même si la vie pour eux est très difficile en milieu urbain, ils sont contraints d'accepter le sort que le « déménagement » du Territoire leur impose. Dans le Cantal, l'implantation des postes d'enseignants ne peut pas dépendre de la logique arithmétique et un moratoire doit être mis en place au plus vite !

Mais, ne soyons pas pessimistes ! Le Président Hollande s'est engagé à maintenir « la présence des services publics locaux dans le monde rural » et, si nous nous faisons entendre, il saura nous écouter ! D'autant plus

que le redressement en matière de politique éducative est en marche dans notre pays : 60 000 postes vont être créés en 5 ans alors que l'ère Sarkozy a vu la fermeture de 80 000 emplois d'enseignants. A la rentrée 2013, les collèges cantaliens vont être dotés de 17 postes supplémentaires et le solde primaire/collèges/ lycées sera largement positif, ce qui ne s'était pas produit depuis très longtemps ! On ne peut donc que s'en féliciter.

Mais gardons bien à l'esprit que, ne disposant pas du poids démographique, nous devons être déterminés et combatifs afin de préserver les services sur notre territoire : C'est indispensable si l'on veut mettre un terme à la spirale de la déprise démographique et attirer de nouvelles populations.

Le Groupe GRD

### PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

Après la casse du système scolaire orchestrée ces cinq dernières années et son lot de suppressions massives de postes, le groupe socialiste du Conseil Général du Cantal se réjouit de la décision du gouvernement de faire de l'éducation une priorité, illustrée notamment par la création de 60.000 postes en 5 ans.

La rentrée 2013, première rentrée de Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation Nationale, montre plus qu'une esquisse de changement, mais une vraie rupture :

Pour la première fois, en septembre 2013, le nombre d'enseignants sera supérieur à celui de l'année précédente. En effet, au niveau national, 6.770 postes viendront renforcer l'enseignement public, dont 3.006 dans le premier degré et 3.764 dans le second degré.

Pour le Cantal et avec une hausse estimée à

214 collégiens, 17 équivalents temps plein seront créés dans les collèges à la rentrée 2013. Cette décision va permettre d'apporter un début de solution non seulement aux besoins démographiques, mais aussi aux besoins pédagogiques. Il s'agit là aussi d'un acte tangible qui montre toute l'attention portée par le Gouvernement aux territoires ruraux comme le nôtre.

Concernant le premier degré, nous ne pouvons accepter les suppressions de postes, même s'il faut objectivement les mettre en regard avec les évolutions du nombre d'élèves mentionnées par l'administration départementale :

- septembre 2011 : 43 élèves en moins et 15 postes supprimés

- septembre 2012 : 9 élèves en moins et 8 postes supprimés

- septembre 2013 : 207 élèves en moins et 8 postes supprimés

Au delà des chiffres, et compte tenu des spécificités de notre département de Moyenne Montagne, le maintien d'un enseignement de qualité ne peut s'accommoder d'une nouvelle réduction de moyens.

Le groupe socialiste s'inscrit pleinement dans la démarche des parlementaires Alain Calmette et Jacques Mézard pour demander un moratoire afin que l'administration, les élus, parents et partenaires de l'école puissent réfléchir à une carte scolaire cohérente pour les rentrées à venir.

Le Groupe Socialiste du Conseil Général :  
Florence MARTY  
Charly DELAMAIDE  
Gérard SALAT

# à ne pas rater dans le Cantal

Avril  
2013

■ 11 avril  
Rencontre/conférence  
"Entrez dans la danse !"  
Médiathèque St-Flour  
04 71 63 31 44

■ 13 avril

"Valse en trois temps" Cie CFB 451  
Ydes - CC Sumène  
Artense 04 71 78 72 55

Théâtre "En piste !"  
Cie Entre Eux Deux  
Rives  
Ségur les Villas -  
04 71 20 49 26 /  
24 avril à Lafeuillade-en-  
Vézie - 04 71 49 69 28



■ 14 avril

Concert Marc Lavoine  
Aurillac - 04 71 46 86 58

Concert "Hommage à Pavarotti"  
Aurillac  
Musik'Art Cantal - 04 71 63 92 79

Gala du Judo Club La Châtaigneraie  
Montsalvy

Théâtre "Grenadine" Cie Entre Eux Deux  
Rives  
Cros de Ronnesque  
CC Cère et Goul en Carladès  
04 71 47 89 03

■ 20 avril

4<sup>ème</sup> Run and Bike  
Lanobre - 05 55 96 86 93

Concert classique  
Senezergues  
04 71 49 69 28



■ 20 et 21 avril

Festival des Buveurs d'Eau  
Vic-sur-Cère - Mairie - 04 71 47 51 75

■ 26 avril

Rencontre/conférence "Le monde selon  
Tim Burton"  
Médiathèque Lanobre - 04 71 63 31 44

■ 27 et 28 Avril

Fête de la cabrette  
Leucamp  
OT Châtaigneraie  
04 71 46 94 82



■ 28 avril

Concours amical de Pêche  
Carnassiers  
Trémouille  
Centre de Pêche de Lastioules - 04 71 40 27 68

8<sup>ème</sup> Marché Bio  
Ferrières St Mary - 06 75 20 24 39

Course Aquateil  
Le Rouget  
04 71 43 08 61

Mai  
2013

■ Autour du 1<sup>er</sup> mai  
Journées des châteaux  
d'Auvergne  
Pays de Salers  
OT 04 71 40 58 08

■ 1<sup>er</sup> mai

Foire du 1<sup>er</sup> mai  
Saint-Illide - OT 04 71 40 58 08

Marché et vide grenier  
Aphon - Comité des Fêtes 04 71 78 13 18

■ 2 Mai

Foire chevaline  
Mauris - CC de Mauris - 04 71 46 77 08

■ 3 Mai

Rencontre/conférence  
"Des jeux pour grandir"  
Médiathèque du Pays de Massiac  
04 71 63 31 44

■ 3 au 5 mai

16<sup>ème</sup> Salon des Sites remarquables du goût  
Salers - OT 04 71 40 58 08

■ 4 et 5 mai

Gala Les Digitales Ytracoises  
Ytrac

■ du 4 mai au 2 juin

Expo Le Printemps des Arts  
Montsalvy

■ 5 mai

10<sup>ème</sup> Sumène-Artense-  
VTT Tour Madic  
"Les cyclos réunis de  
Madic"  
06 74 02 04 80  
(J. François)



Vide-grenier - Menet  
Comité d'Animations - 04 71 78 32 33

Fête du Pain  
Vic-sur-Cère - 04 71 47 53 55

■ 11 mai

Fête du four banal  
Cros de Ronnesque - 06 89 72 93 74

■ 12 mai

Foire aux cloches et aux sonnailles  
Cheylade  
Association Valrhue - 09 77 63 37 41

Course cycliste Jean Soucq  
Mauris

4<sup>èmes</sup> Florales des Landes  
Saint-Paul-des-Landes - 04 71 46 30 24

Foire Terroir et Traditions  
Neuvéglise

■ 18 et 19 Mai

48<sup>ème</sup> Rallye de la Gentiane  
Riom-ès-Montagnes  
Asa Arverne - 04 71 78 04 64

One,two, tripoux  
Thiézac - 06 95 56 96 56

■ 19 Mai

Tour Cycliste du Pays de Montsalvy  
Teissières les Boulies / Junhac

■ 25 mai

15<sup>ème</sup> édition de la  
Pastourelle  
Salers  
04 71 40 71 34

22<sup>ème</sup> Fête de  
l'Estive  
Allanche  
OT du Cézallier - 04 71 20 48 43

Fête de l'estive Confrérie des Tersons  
Aubrac  
Brezons - 06 89 76 18 80

Spectacle burlesque "Rue de la Lune"  
Le Petit Théâtre Dakôté - Saignes  
CC Sumène Artense - 04 71 78 72 55

Rando La Montada  
Raulhac - 04 71 49 54 44

Concert de la chorale "Le souffle du Par"  
Masiac

■ 25 et 26 mai

Fête du Nautisme  
Plan d'eau Garabit-Grandval - 06 98 45 51 48

■ 24, 25 et 26 mai

Théâtre in situ "Les impromptus de Molière"  
Cie Métro Mouvance  
Condat 04 71 20 49 26 / Calvinet - 04 71 49 69 28  
Fournoulès - 04 71 46 77 08

■ 26 mai

Salon du Livre  
Chalvignac

Fête de la transhumance au Puy-Violent  
St-Paul-de-Salers - OT 04 71 40 58 08

3<sup>ème</sup> Rando-cyclo La Méridienne  
Saint-Flour - 06 58 19 44 62

Rallye Gourmand en Carladéz  
"Les Chemins du Terroir" - Torpédo Club

Randonnée de l'estive  
Allanche - OT du Cézallier 04 71 20 48 13

Promenade  
Paradisi Hortus - Champs sur Tarentaine  
CC Sumène Artense - 04 71 78 72 55

Vide-Grenier  
Montsalvy

■ 1<sup>er</sup> juin

La Nuit Du Drat  
Vitrac

■ 1<sup>er</sup> et 2 juin

Fête des Fromages  
Pailherols

■ du 1<sup>er</sup> au 16 juin  
Transhumance entre  
Vallée du Lot et  
Volcan Cantalien

Jun  
2013

■ 15 juin

Rencontre/conférence  
"Jazz et Polar"  
Médiathèque Mauriac  
04 71 63 31 44

**cantal**  
AUTONOME

# Foire aux cloches et aux sonnailles

*5<sup>ème</sup> édition*

## Cheylade

### Dimanche 12 Mai 2013

Achat ~ Vente ~ Dépôt-vente  
Animations ~ Spectacles ~ Marché de pays  
Expo ~ Chars Fleuris ~ Jeux  
Restauration sur place

Pour plus d'informations : [www.valrhue.fr](http://www.valrhue.fr), 09-77-63-37-41 ou 04-71-78-90-67

Organisée par l'association VALRHUE  
avec le soutien de :

**cantal**  
AUTONOME

# ONE TWO TRIPOUX

8<sup>ème</sup> édition

## THIÉZAC (CANTAL 15)

Le rendez-vous du Casse-Croûte  
La Fête de l'Amistat

**SAMEDI**  
Soirée Diner Cabaret

**18 et 19  
mai 2013**

**DIMANCHE**  
Animations Non-stop

**DIMANCHE SOIR**  
Soirée Danse Trad'

3 Grands  
Rendez-vous...  
à ne pas manquer

Restauration  
sur place

Tél. 06 95 56 96 56  
contact@one-two-tripoux.com  
[www.one-two-tripoux.com](http://www.one-two-tripoux.com)

★★★★★  
**Patrick**  
CAMPING CAR  
15290 CAYROLS

**cantal**  
AUTONOME

# ALLANCHE

## 22<sup>ème</sup> Fête de L'ESTIVE

### SAMEDI 25 MAI 2013

Races et produits du Massif Pyrénéen : Samedi 25 / Randonnée de l'Estive : Dimanche 26

**cantal**  
AUTONOME

# La PASTOURELLE

25 MAI 2013

Randonnée · Course à pied · VTT

PAYS DE SALERS

15<sup>ème</sup> Edition

www.lapastourelle.net